

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Bulletin d'adhésion octobre 2022 - octobre 2023

Informations à remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association)

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

VILLE ET CODE POSTAL :

ADRESSE MAIL :

Je déclare par la présente souhaiter devenir adhérent(e) de l'association LES VIDEOPHAGES.
À ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.
Le montant de la cotisation est de 5 €, payable par chèque ou espèces.

Fait à, le
Signature : *Précédée de la mention « Lu et approuvé »*

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au bureau de l'association.

Reçu pour l'adhésion

à remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent si besoin) :

Je, soussigné(e)

déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de

Prénom :

Nom :

ainsi que sa cotisation.

L'adhésion du membre sus-nommé(e) est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code général des impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à : Le :

Signature : *Précédée de la mention « Lu et approuvé »*